

*Budget—M. Lalonde*

Je pourrais mentionner des régimes comme celui des chemins de fer, le régime des fonctionnaires à la retraite et ceux qui n'ont pas été indexés contrairement à d'autres—il faudrait s'occuper de toutes ces choses. Sans oublier, bien entendu, nos anciens combattants. Je me réjouis de constater que quelqu'un a pris la relève de mon ami Jack Marshall. C'est ainsi qu'aujourd'hui, un de mes collègues à ma droite a réclamé une hausse du taux de base de la pension pour invalidité de guerre et la rectification de la règle des 48 p. 100 en ce qui touche les veuves. Je regrette qu'un député s'y soit opposé. Car ce sont des choses qui doivent être révisées. N'invoquons pas l'austérité. Il n'était pas question de cela quand ces gens-là ont décidé de servir leur pays.

Une autre chose que j'aimerais aborder, c'est la question des ententes de réciprocité conclues avec d'autres pays. Pendant longtemps, nous avons défendu la cause des pensionnés qui ne bénéficiaient pas de l'indexation, surtout celle des pensionnés du Royaume-Uni. On nous a dit que c'était dû à l'absence d'un accord que, d'ailleurs, aucune loi ne permet de conclure. L'an dernier, nous avons adopté une mesure prévoyant la conclusion d'ententes entre le Canada et d'autres pays disposant de régimes semblables aux nôtres. On nous dit que les négociations se poursuivent toujours, mais il arrive trop souvent que ceux qui bénéficieraient des résultats, finissent par décéder.

Dans notre pays, les programmes sociaux mettent l'accent sur l'assurance-maladie. Le programme d'assurance-maladie en Ontario fait l'objet de vives attaques à l'heure actuelle parce que le gouvernement de Queen's Park a proposé d'en accroître les cotisations. Espérons que les discussions qui se poursuivent là-bas et que le fait que le gouvernement soit minoritaire puissent aboutir à une solution. Il n'est pas suffisant de maintenir le programme d'assurance-maladie dans sa forme actuelle. Il y a des problèmes sur le plan des soins à domicile. Certaines des provinces sont très avancées dans ce domaine et d'autres sont très en retard. Nous en sommes certes arrivés au point où nous pouvons reconnaître la véracité de ce qu'a dit le ministre l'autre jour, à savoir:

● (1712)

Nous ne nous en trouvons tous que mieux du fait que notre société a la générosité de se préoccuper de ceux d'entre nous qui avons besoin des services dispensés grâce aux programmes de garderies, de réadaptation, de consultation ou de soins en maison de convalescence.

Ce n'est pas une incitation à dépenser plus d'argent ou un appel à l'extravagance, mais un appel à une société raisonnable et humanitaire. Cet appel est tout aussi important pendant une période d'austérité que pendant une période d'opulence. C'est pourquoi j'apprécie tellement le discours qu'a fait le ministre il y environ un mois et celui qu'elle a fait à la Chambre vendredi dernier.

L'autre question, évidemment, à laquelle nous faisons face est celle du revenu annuel garanti. J'ai été si gentil envers le ministre jusqu'ici qu'elle me considérera peut-être encore comme son ami si j'exprime une déception. J'ai été vraiment contrarié de l'entendre reprocher si souvent aux gouvernements provinciaux de ne pas avoir fait de progrès dans le sens d'un revenu annuel garanti. C'est le gouvernement fédéral qui devrait montrer la voie. J'y vois simplement une excuse pour dire que les gouvernements provinciaux ne veulent rien faire. En fait, quand il y avait trois gouvernements provinciaux néo-démocrates, il y avait au moins trois provinces qui étaient d'accord.

Je me rappelle que juste avant les élections de 1974, un des fonctionnaires du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social m'a appelé pour me demander si nous étions d'accord pour que les négociations se poursuivent pendant la campagne électorale afin qu'on puisse avancer les choses, peu importe le parti qui serait au pouvoir après les élections. J'avais certainement acquiescé à cela. Le ministre a dit bien des choses à propos de tout le bien que fait notre société pour les gens et du fait que notre société est accommodante parce qu'elle sait faire preuve de compassion et qu'elle croit dans la justice. Cependant, comme elle l'a dit elle-même à Sherbrooke, pour créer plus d'égalité et multiplier les chances de tous les Canadiens d'avoir une vie riche et saine, nous devons ajouter à toutes nos mesures sociales, c'est-à-dire à nos pensions, à la sécurité de la vieillesse, au Régime de pensions du Canada, aux allocations familiales, à l'assurance-maladie et aux programmes de logement, un programme de revenu annuel garanti parce que, comme elle l'a dit elle-même, des centaines de milliers de Canadiens qui travaillent n'ont pas encore suffisamment d'argent pour profiter autant de la vie que leurs concitoyens plus riches. A mon avis, c'est ce que le budget aurait dû viser, monsieur l'Orateur.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé. Il peut continuer s'il obtient le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Puis-je seulement répéter que j'espère que les députés libéraux liront le discours du ministre.

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales):** Monsieur le président, je suis très heureux d'intervenir dans cet important débat, le débat sur le discours du budget présenté, la semaine dernière, par mon collègue le ministre des Finances (M. Chrétien). Je voudrais tout d'abord en féliciter le ministre des Finances, je pense qu'il s'agit d'un budget remarquable non seulement au plan économique mais aussi sous de nombreux autres aspects. J'aimerais aujourd'hui intervenir dans ce débat pour parler d'un sujet qui me tient spécialement à cœur, celui des relations fédérales-provinciales; je voudrais en profiter pour rectifier les distorsions et les erreurs grossières que l'honorable député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) s'est permis, hier, de propager avec un sans-gêne remarquable, sur la dimension fédérale-provinciale du budget présenté le 10 avril dernier par mon collègue, le ministre des Finances.

C'est un budget, je le répète après bien d'autres qui ont participé à ce débat, qui correspond aux besoins à court et à moyen terme de l'économie canadienne tels qu'ils apparaissent à l'heure actuelle, un budget responsable qui vise à accélérer la relance de la consommation, et donc de la production, tout en freinant l'inflation, un budget innovateur qui, quoi qu'en ait dit le porte-parole de l'opposition officielle, constitue une étape importante vers une concertation fédérale-provinciale plus étroite en matière budgétaire.